# Procès-Verbal

## Conseil Municipal
**Séance du 20 Mars 2026**

Convocation du 16 Mars 2026

**Absent Excusé :**
Monsieur Thomas NAUD
Monsieur Thomas NAUD a donné pouvoir à Madame Cathy PASQUIER
Secrétaire de séance : Madame Valérie LIZAMBART

**1 – Election du Maire**

Madame Josette GUITTON, maire sortant, ouvre la séance.
Après avoir rappelé le résultat de l'élection municipale du 15 mars 2026, elle déclare les nouveaux conseillers municipaux installés dans leurs fonctions.
En tant que membre la plus âgée, Madame Josette GUITTON prend la présidence de l'assemblée.
Le procès-verbal du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.
Deux assesseurs sont nommés : Laurent GAUDRY et Nathalie ALLONCIUS.
Après avoir procédé à l'appel nominal de tous les membres du conseil, il est procédé à l'élection du maire.
Après dépouillement du vote qui s'est déroulé à bulletin secret, Madame Josette GUITTON est élue par 19 voix.

**2 – Détermination du nombre d'adjoints**

Madame le Maire a demandé au Conseil Municipal de fixer le nombre d'adjoints. Après avoir rappelé qu'auparavant 5 adjoints avaient été nommés et que ce nombre correspondait au nombre maximal d'adjoints que la commune pouvait avoir, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer à 4 le nombre d'adjoints.

**3 – Election des adjoints**

Une liste de quatre adjoints a été proposée par Monsieur Laurent GAUDRY. Cette liste est composée comme suit :
. Monsieur Laurent GAUDRY
. Madame Nathalie ALLONCIUS
. Monsieur Cyrille FONTENEAU-ROGER
. Madame Valérie LIZAMBART
Après dépouillement du vote qui s'est déroulé à bulletin secret, la liste d'adjoints présentée par Monsieur Laurent GAUDRY est élue à l'unanimité.
Après avoir été proclamés élus, les adjoints ont été installés dans leurs fonctions.

Madame le Maire donne ensuite lecture de la charte de l'élu. Un exemplaire écrit a été remis à chaque conseiller municipal.